



Dispensé de timbrage CAEN CTC

# P

PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## Bonne rentrée

Déposé le 29 septembre 2015

### **Vous avez dit macronade ? Macronerie !**

Après une remise en cause en règle du principe des 35 heures lors de l'université du Medef, voici que le ministre de l'Économie juge le statut des fonctionnaires « inadéquat. »

Faut-il rappeler au ministre que si le statut donne des droits aux fonctionnaires, il leur crée en même temps des obligations, offrant ainsi des garanties aux usagers, notamment en matière de neutralité, de continuité du service, de laïcité, ou encore d'égalité d'accès ? Faut-il faire injure à Emmanuel Macron de méconnaître à ce point la Fonction publique ? Qui peut ignorer que le statut des fonctionnaires depuis sa création permet de faire face aux évolutions du pays et aux besoins de la population ? Les missions des fonctionnaires n'ont-elles pas cessé d'évoluer au fil du temps ? Emmanuel Macron certes est un banquier mais il a travaillé au contact de la haute Fonction publique, on ne peut le soupçonner d'être aussi ignorant. Si le statut protège effectivement les fonctionnaires, c'est bien pour leur permettre de remplir leurs missions de manière indépendante, sans subir les pressions d'intérêts privés. Et si c'était le problème ? Cette indépendance aux intérêts privés. Car lui, Emmanuel Macron, est très à l'écoute des lobbies patronaux et financiers et autorise par exemple pour le plus grand bonheur de certaines chaînes de magasins le travail le dimanche !

Plus généralement ces propos, s'ils sont réellement non calculés, s'inscrivent tout de même dans une tendance lourde de l'austérité. La FSU s'inquiète de la réforme territoriale sur la qualité du service rendu dans les régions et dans les administrations de l'État, ces services devant subir des milliers de suppressions de postes dans les toutes prochaines années. Et dans ces conditions, dans une optique comptable, une remise en cause du statut est fort opportune.

La FSU entend donc contribuer à la réussite de la journée interprofessionnelle du 8 octobre pour défendre et conforter les droits des salarié-es du privé et de ceux de la Fonction publique. ♦

Jérôme ADELL, secrétaire départemental.

# Signature du PPCR ouvrir des perspectives

Début juillet, Marylise Lebranchu a adressé aux organisations syndicales le texte définitif du protocole relatif à l'avenir de la Fonction publique et la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR). Il ouvre un nouveau chantier sur la rénovation des grilles de rémunération. Ce protocole n'est pas une réponse suffisante et satisfaisante pour régler la question salariale dans la Fonction publique et est loin de répondre à l'ensemble des aspirations et revendications des personnels.

Cette signature est une nouvelle étape d'une lutte engagée de longue date par la FSU pour le dégel du point d'indice et la revalorisation



de nos métiers. En effet, dans le cadre de ce protocole, des perspectives de négociation intéressantes se sont ouvertes, après plus d'un an d'après discussions. Et ce, dans un contexte défavorable à la Fonction publique où les services publics sont trop souvent considérés comme une charge et non comme une richesse pour le pays et les usagers. Ainsi en s'appuyant à la fois sur les résultats de la consultation des personnels qu'elle a mise en place en ce début d'année scolaire, et sur les perspectives qui s'ouvrent à la négociation pour les personnels, la FSU s'est prononcée pour la signature de cet accord.

D'ores et déjà, rendez-vous est donné au gouvernement le 8 octobre sous la forme d'une journée d'action interprofessionnelle dont la plateforme s'articulera autour de l'emploi et des salaires. ♦

**Sébastien BEORCHIA.**

## Les académies de Caen et de Rouen ne vont pas fusionner !

### Une victoire de la FSU et du SNASUB-FSU !

Cela devait être l'événement de l'année 2015, cela s'est terminé en eau de boudin : la fusion des académies, notamment de Caen et de Rouen, n'aura finalement pas lieu. Ainsi en a décidé Manuel Valls le 31 juillet 2015. Même si nous restons vigilants

sur les « coopérations renforcées » entre académies, goûtons un instant au plaisir d'avoir été un des lanceurs d'alerte et de nous être fermement opposé à toute fusion.

En luttant contre toute fusion, le SNASUB-FSU a contribué à éviter le pire des scénarios : doublons à supprimer pour les

DPE, DEC, DIFOR, DSI, DAAC, etc.

On peut compter sur le SNASUB-FSU pour défendre notamment les services académiques, leurs personnels et leurs missions. ♦

**François FERRETTE,**  
Secrétaire académique du  
Snasub.

# **J**ournée nationale d'action **le 8 octobre**

Le 8 octobre, journée nationale d'action interprofessionnelle, à l'appel de la CGT, de la FSU et de Solidaires, auquel se sont joints les organisations de jeunesse UNL et UNEF, sera une nouvelle fois l'occasion de dénoncer l'orientation austéraitrice du gouvernement et de mettre en avant d'autres propositions. En prévision de la journée du 8 octobre, les organisations syndicales, FSU, CGT, FA-FP, Solidaires ont décidé d'organiser ensemble une votation des agents de la Fonction publique. La votation a porté principalement sur les questions de salaires, d'emploi, de la situation des agents non titulaires et de l'appréciation des réformes en cours comme la fusion des régions. Cette votation s'est déroulée du 21 septembre au 3 octobre. Le point des remontées sera fait après le 3 octobre dans le but d'organiser une publication et une médiatisation du résultat lors de la

journée d'action interprofessionnelle du 8 octobre. Si la dégradation des services que nous rendons à nos usagers, est toujours l'objet de lutte, comme celle de nos camarades enseignants du secondaire (réforme des collèges), les agents des services publics ont du mal à se mobiliser sur les questions salariales et de conditions de travail, en dehors des situations les plus criantes comme pour l'AP-HP (Assistance publique – Hôpitaux de Paris). Il faut donc à nouveau faire un travail de conscientisation pour que nos collègues ne vivent plus les conséquences de l'austérité comme une fatalité. Les propos récurrents du ministre de l'économie, contre les droits des fonctionnaires, et plus concrètement la baisse des dotations d'État aux collectivités locales, la rigueur budgétaire imposée à la plupart des ministères, montrent que le gouvernement mène une politique libérale, pro-business, proche du grand patronat français. Cette politique assumée est en contradiction totale avec les propositions du candidat Hollande en 2012. Cette



**TOUS ENSEMBLE  
LE 08 OCTOBRE À CAEN**

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires et UNEF appellent les salariés, les privés d'emploi, les jeunes, les étudiants et les retraités au

**RASSEMBLEMENT À 10H30  
PLACE DU THÉÂTRE**

**CONVERGENCE VERS LA PRÉFECTURE AVEC DÉPÔT DE MOTION UNITAIRE**



politique d'austérité, fondée sur des mesures fiscales régressives et à courte vue, ainsi que la réduction forte des dépenses, particulièrement dans les services publics, a entamé fortement la création de richesse et affaiblit les mécanismes qui réduisent les inégalités. Elle ne saurait être des réponses efficaces face à la crise qui frappe durement les salarié-es, les jeunes, les chômeurs, les chômeuses et les retraité-es, et met à mal le tissu social de notre pays. Rétablir un rapport de force, tracer des perspectives sur les bases d'une nouvelle ambition pour les services publics, voilà des objectifs qui peuvent faire sens auprès de larges secteurs de la population, et dépassent largement les seul-es agents des services publics. Il est donc utile que la Fonction publique dans son ensemble prenne sa place le 8 octobre. Aux côtés des salarié-es du privé, des retraité-es, des étudiant-es, des lycéen-nes, refusons l'austérité, défendons nos droits. ♦



# Réforme du collège

## On continue

En ce début d'année scolaire 2015, les enseignants du secondaire sont donc en première ligne de la rentrée sociale. Une grève réussie le 17 septembre avec un taux de grévistes supérieur à celui du 11 juin, et bientôt une manifestation nationale le 10 octobre.

La grève du 17 septembre et les manifestations démontrent une nouvelle fois une mobilisation qui si elle fléchit dans les établissements très mobilisés dès le départ, s'étend à d'autres qui n'étaient pas entrés jusque-là dans le mouvement. Après la publication du décret le lendemain d'une journée de contestation de la réforme très majoritairement suivie, le gouvernement misait sur la résignation de la profession. Il en est pour ses frais. En politique surtout quand on se prétend de « gauche », l'arrogance et le mépris ne sont jamais payants. L'intersyndicale s'est élargie, soutenue par les associations disciplinaires, seules l'Unsa et le Sgen-Cfdt restent en dehors, s'appuyant sur la communication fallacieuse du ministère pour souligner quelques vertus à la réforme. Vertus que personne ne conteste. Mais la réforme, ce n'est pas seulement une journée plus courte pour les élèves, une pause méridienne plus longue à midi et la possibilité pour les enseignants de travailler sur des projets communs. Il n'y avait pas besoin d'un décret pour cela. Avec l'aide des militants du Snes et du Snep, les collègues ont fait

leur calcul, et l'aspect comptable de la réforme est au centre de leur contestation. Faire fi de cette réalité pour soutenir la réforme mais surtout le gouvernement qui la porte, c'est en fait se rendre complice d'une vision minimaliste et utilitariste des savoirs. Peu médiatisé, la récente volte-face de l'organisation des chefs d'établissement, le SNDPEN-Unsa, est lourde de sens. Ce « syndicat » au départ soutien enthousiaste d'une réforme qui accorde aux principaux une autonomie accrue dans la gestion des horaires, se ravise, à la fin du printemps et la juge inacceptable. En effet, entre temps, une circulaire d'application encadrait l'autonomie accordée. De quoi courroucer le SNDPEN connu pour ses positions ultra-corporatistes ! De quoi embêter le ministère qui doit s'appuyer sur les principaux des collèges pour appliquer la réforme. Le ministère, lui, communiquait pour « rassurer » les enseignants qui n'avaient pas compris les intentions gouvernementales. Regardez, il y a pas de danger, tout sera piloté par les rectorats et les inspections d'académie qui veilleront à une « bonne » application des dispositifs

prévus. Le 9 septembre, ce contre-feu s'écroule, le SNDPEN réaffirme une approbation globale de la réforme, après une rencontre avec les services du ministère. Le ministère les a visiblement convaincus. Une circulaire d'application étant dans la hiérarchie des normes pas grand-chose, et rien au tribunal administratif. Chaque établissement sera « libre » de développer une « offre » éducative spécifique. Un premier pas vers un grand marché de l'éducation et une concurrence entre les établissements. La Fsu du Calvados appelle le plus grand nombre à se mobiliser et à soutenir nos camarades du Snes et du Snep en montant à Paris le 10 octobre. La lutte dans les collèges est plus qu'une lutte catégorielle, il s'agit surtout d'une lutte d'intérêt général. Au-delà de cette réforme, c'est bien le combat contre l'austérité qui doit être mené. Gagner ici, c'est infliger une défaite importante à tous les promoteurs de la déréglementation et de la dégradation progressive des services publics. ♦

Jérôme ADELL.

### La réforme pour les nul-les

Les médias insistent surtout sur les aspects idéologiques de la réforme et les programmes, pourtant l'essentiel est comptable et s'inscrit dans la politique d'austérité. La comparaison des grilles horaires avant et après la réforme le démontre.

	HORAIRE ELEVES ACTUELS				HORAIRE ELEVES PROJET				TOTAL / colonne (Tab.1)
	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	
TOTAL / colonne (Tab.1)	25h	23h	26h	28h30	26h	26h	26h	26h	TOTAL / colonne (Tab.1)
répartition									répartition
Heures disciplines	25h	23h	26h	28h30	23h	22h	22h	22h	Heures restant aux disciplines
Accompagnement Perso.	2h				3h				Accompagnement Perso.
Itinéraire de Découv.		2h	2h			4h	4h	4h	AP et Ens. Pratiques Interdisc.
TOTAL	27h	25h	28h	28h30	26h	26h	26h	26h	TOTAL

# Réforme du collège

## On continue

**Le Recteur reçoit l'Intersyndicale : « la copie ne sera pas parfaite. »**  
Dès son entrée en fonction, M. Cabourdin, nouveau Recteur de l'académie de Caen a reçu à l'issue de la manifestation du 17 septembre, les représentants de l'Intersyndicale. Accompagné en outre des IA-Dasen des trois départements de l'académie, le Recteur, très à l'écoute, nous a montré l'importance qu'il accordait au « dialogue social. » Le Recteur a défendu la position du ministère mais a concédé que tout cela sera bien difficile à réussir, selon

ses propres mots « la copie ne sera pas parfaite » à la rentrée 2016, date d'application de la réforme. Aucun obstacle de sa part non plus, les CHSCT seront bien légitimes à se saisir des répercussions de la réforme sur les conditions de travail. Interrogé sur l'absence de communication sur la formation des enseignants de collège, le Recteur a affirmé que les services du Rectorat, loin de toute improvisation, avait élaboré un plan cohérent de 8 jours de formation. À voir. ♦



# Manifestation nationale

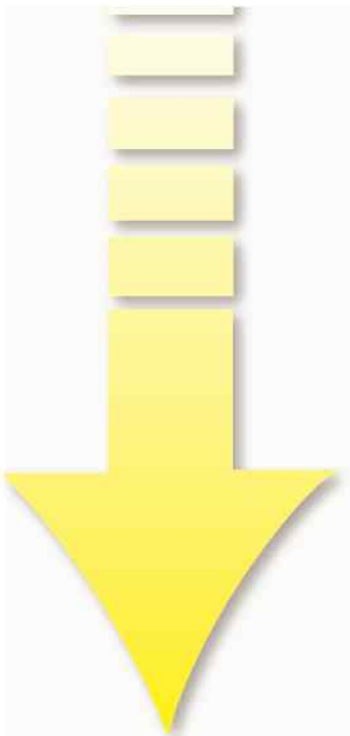
## Inscription

L'Intersyndicale du collège appelle à la poursuite de l'action contre la réforme du collège par une grande manifestation nationale avec les associations et les parents appelés à s'y joindre.

Les lieux et heures des bus pour Paris seront mis en ligne très vite (départ prévu de Cherbourg, Caen, Granville, Alençon ...) merci de vous inscrire par mail très vite pour des soucis d'organisation (tarif unique 20 €).

<http://www.caen.snes.edu/spip.php?article1065>





# SALAIRES EMPLOI SERVICE PUBLIC

## Exprimez-vous !

Depuis de trop longues années, la situation de la Fonction publique se dégrade sous l'effet des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs.

Nos salaires sont en baisse continue en terme de pouvoir d'achat, situation principalement liée au gel de la valeur du point d'indice.

Les suppressions d'emploi se poursuivent dans de nombreux secteurs et vont s'accroître encore avec les diverses réformes de l'action publique en cours et à venir.

Nos conditions de travail et la qualité du service public se détériorent.

Cette situation n'est satisfaisante ni pour les usagers, ni pour les fonctionnaires et agents publics, ni pour la cohésion sociale et le développement économique.

### Il est urgent d'opérer d'autres choix !

Pour y contribuer, les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires et FAFP de la Fonction publique ont décidé d'organiser une grande consultation démocratique des personnels de la Fonction publique du 21 septembre au 3 octobre 2015.

Cette consultation vise à permettre l'expression la plus large possible des agents de la Fonction publique afin de donner plus de poids à l'expression des revendications auprès du gouvernement.

Nous vous invitons donc à prendre quelques instants pour répondre à ces questions.

*Notre force, c'est le nombre. Exprimez-vous !*

1. Le gouvernement considère que le gel du point d'indice est un effort que les agents de la Fonction publique doivent consentir pour le redressement de la situation économique du pays.

Pensez-vous au contraire qu'il est urgent et nécessaire d'augmenter les salaires, ce qui passe notamment par une augmentation de la valeur du point d'indice ?

Oui  Non

2. Dans votre service ou établissement, les emplois sont-ils en nombre suffisants pour assurer les missions de service public ?

Oui  Non

3. Etes-vous pour un nouveau plan de titularisation et des mesures fortes pour empêcher la reconstitution de la précarité ?

Oui  Non

4. Les réformes en cours (réforme territoriale, Santé, réforme de l'État...) vous semblent-elles susceptibles :

- d'améliorer le service rendu aux usagers ?

Oui  Non

- d'améliorer les conditions de travail des personnels ?

Oui  Non

Grade : ..... Etablissement : .....

.....Département : .....

**A remettre à un militant de votre connaissance. Merci pour votre participation !**